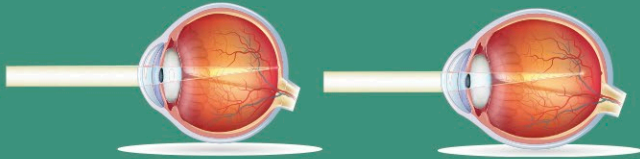


La maculopathie myopique

La myopie se définit par un globe oculaire plus long que la normale, nécessitant une correction optique (mesurée en dioptrie) pour la vision de loin afin de focaliser l'image sur la rétine.



Vision normale

Myopie

Les maculopathies myopiques

Les maculopathies myopiques incluent principalement les rétinoscissus maculaires, les trous maculaires et

les néovaisseaux choroïdiens maculaires, première cause de mal-voyance dans cette pathologie.

Ceux-ci se traduisent cliniquement par une baisse de la vision le plus souvent de près, parfois associée à une impression de vision déformée.

Approche clinique et thérapeutique

De nombreuses avancées ont été récemment réalisées dans l'approche clinique et thérapeutique de cette maladie. Les examens d'imagerie moderne (tomographie en cohérence optique, angiographie numérisée) permettent de dépister plus précocement les lésions rétiniennes chez les patients myopes. Le traitement par photothérapie dynamique et les injections

intravitréennes d'anti-VEGF, ont démontré leur efficacité dans la néovascularisation sous-rétinienne. A moyen terme, une meilleure compréhension des mécanismes conduisant à cette complication pourra peut-être déboucher sur de nouvelles perspectives thérapeutiques.

Nos 3 OBJECTIFS

(AIDER)

les patients atteints de maculopathie myopique à surmonter leur handicap.

(LUTTER)

contre les risques de cécité liés à la maculopathie myopique.

(PROMOUVOIR)

la recherche médicale et scientifique en ophtalmologie sur le thème de la maculopathie myopique

Composition de L'AMAM

- Un conseil d'administration
 - Un comité scientifique
 - Des membres d'honneur
- Des membres actifs ou adhérents concourant en tant qu'individus aux actions de l'association
 - Des membres bienfaiteurs

Ressources de L'AMAM

- Les cotisations annuelles de tous ses membres
 - Les subventions publiques et/ou privées
- Les revenus des biens collectés et manifestations
 - Les dons
 - Toute ressource autorisée par la loi

BULLETIN D'ADHÉSION

J'adhère à l'AMAM

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E.mail :

Date et signature

A retourner complété, accompagné de votre règlement uniquement par chèque, à l'ordre de :

"AMAM"

Service d'ophtalmologie
du Centre Hospitalier Universitaire de POITIERS

2, rue Milétrie
BP 577 · 86021 POITIERS CEDEX

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Je souhaite adhérer à l'association **AMAM**
en tant que :

- Patient / Membre actif 20€ ou plus*
- Membre bienfaiteur 50€ ou plus*

Le règlement se fera par chèque à l'ordre
de l'association AMAM.

* Bénéficiez d'une déduction fiscale

Pour les sommes et dons versés au-delà de la cotisation (20€), il sera établi un reçu pour les impôts selon l'art.200 du CGI, afin de bénéficier d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don (déduction de votre impôt) et ce, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. (ex : don de 70€ - 20€ = 50€ x 66% soit 33€ de déduction).

www.amam-myopie.fr

La Maculopathie Myopique
est une des principales causes de
malvoyance, voire de cécité,
dans la myopie forte.

**Avec L'AMAM,
COMBATTONS LA !**

Pour toute information :

info@amam-myopie.fr



www.amam-myopie.fr

MYOPIES FORTES



(NOS 3 ACTIONS)

- Aider les patients
- Proposer des thérapies
- Promouvoir la recherche

Tél.: 06 41 24 59 09

www.amam-myopie.fr